CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96384** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 05/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2013

Raison sociale : BELLEC RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/04/2025

Capital : 40 000

QUARTIER REBOULINE
932 CHEMIN DE LA MAYETTE
84120 PERTUIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2013B00559

Siret : 791 926 264 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9032038

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 184079180 A 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 184079180 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 04 90 08 97 41 **Fax :** 09 58 45 70 74

Portable : 06 22 31 22 75

Responsabilité légale :
BELLEC GWENAEL PRÉSIDENT

Site Internet : bellec.renovation.free.fr

E-mail : contact.bellecrenovation@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 116 106 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques		05/10/2023
2171	Taille et pose de pierre		05/10/2023
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure)		17/07/2025
3193	Couverture du patrimoine		17/07/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/08/2025 08:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E96384** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE **05/08/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/04/2025
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2013B00559

Siret : **791 926 264** **00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9032038

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 184079180 A 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 184079180 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **BELLEC RENOVATION**

QUARTIER REBOULINE
932 CHEMIN DE LA MAYETTE
84120 PERTUIS

Téléphone : 04 90 08 97 41 **Fax :** 09 58 45 70 74
Portable : 0622312275

Site Internet : bellec.renovation.free.fr
E-mail : contact.bellecrenovation@gmail.com

Responsabilité légale :
BELLEC GWENAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention RGE	17/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.